

A stylized graphic of a leafy branch, rendered in a light blue color, positioned in the lower right quadrant of the page. The branch curves upwards and to the right, with several pointed leaves. The background is a solid, vibrant blue.

**LES DROITS DE
L'ENFANT AILLE DES**

Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste
27 janvier

Titre

L'Holocauste, la guerre, les droits

Thème général

Guerre

Cycle visé

3^e cycle

Durée



Domaine général de formation

Vivre-ensemble et citoyenneté

Domaine d'apprentissage, disciplines et compétences

Domaine du développement personnel: Éthique et culture religieuse →

Compétence 1 : Réfléchir à des questions éthiques

Domaine de l'univers social : Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté →

Compétence 3 : S'ouvrir à la diversité des sociétés et de leur territoire.

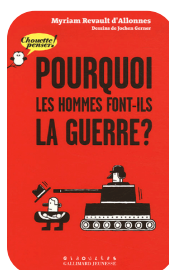
Objectif de la situation d'apprentissage

Faire connaître la Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste ainsi que le droit de l'enfant souligné par cette journée des Nations Unies, soit le droit à une protection spéciale lors de conflits armés (Article 38 de la Convention). Faire le lien entre la Deuxième Guerre mondiale et la Déclaration des droits de l'homme.

Matériel

Livre *Pourquoi les hommes font-ils la guerre?* de Myriam Revault d'Allonnes

Vidéo *Les droits de l'Homme, qu'est-ce que c'est?* disponible à l'adresse suivante: <http://fr.humanrights.com>



Description de l'activité

Demander aux élèves de répondre à la question : « Pourquoi les hommes font-ils la guerre? »

Lire à la classe le livre *Pourquoi les hommes font-ils la guerre?* de Myriam Revault d'Allonnes.

Présenter la journée du 27 janvier en tant que Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste, une journée des Nations Unies soulignée partout dans le monde. La journée revêt une signification particulière au Canada, car ayant servi de refuge aux Juifs en temps de guerre, une grande communauté juive y demeure aujourd'hui. Cette communauté fait donc partie de la population et il est important de connaître son histoire.

Relire les pages 50 à 52 aux élèves afin de préciser les causes de l'Holocauste.

Discuter avec les élèves du droit à une protection spéciale lors de conflits armés (Article 38 de la Convention) et demander pourquoi les enfants ont besoin de cette protection spéciale.

Expliquer aux élèves qu'à l'époque, aucune protection spéciale n'était offerte aux enfants, car aucune convention relative aux droits n'avait été créée. Demander aux élèves de réfléchir aux conséquences qu'entraîne la guerre sur les droits de l'enfant; les enfants étaient les plus à risque de souffrir de négligence durant l'Holocauste?

Expliquer aux élèves que la Deuxième Guerre mondiale a établi les bases d'un événement important et leur demander de quel événement il s'agit. (la Déclaration des droits de l'homme).

Présenter la vidéo *Les droits de l'Homme, qu'est-ce que c'est?* offerte à l'adresse suivante: <http://fr.humanrights.com>.

Reposer la question aux élèves : De quel grand événement la Deuxième Guerre mondiale a-t-elle établi les bases? Discuter du fait que souvent, après un drame ou une catastrophe, on se rend compte qu'il existe un problème et on change les choses. Demander aux élèves s'ils connaissent d'autres exemples d'événements dramatiques qui ont donné lieu à des changements positifs.

Mentionner que l'UNICEF a été créé par l'Assemblée générale des Nations Unies le 11 décembre 1946 afin de venir en aide aux enfants des pays européens dévastés par la Deuxième Guerre mondiale. Depuis ce temps, l'organisme travaille partout dans le monde pour assurer la survie et la protection de l'enfant.

Discuter avec les élèves de l'importance de faire de la prévention afin d'éviter ce genre de drame.

Objectivation – Discussion

Discuter avec les élèves de ce qu'ils ont appris sur le passé de la communauté juive qui demeure au Canada. Expliquer aux élèves qu'aujourd'hui, l'UNICEF travaille pour faire respecter les droits de l'enfant dans le monde entier, incluant les situations d'urgence comme les guerres. Par exemple, l'UNICEF fait en sorte que les enfants puissent continuer à apprendre malgré la fermeture des écoles. De plus, il fournit des tentes pour abriter les enfants et leur famille loin des zones dangereuses, assure l'approvisionnement en eau potable et en nourriture, donne accès à des soins de santé et fournit des jeux ainsi que des activités récréatives pour qu'ils puissent s'amuser et être des enfants, tout simplement.

Prolongement

Proposer aux élèves de vivre la vie d'une personne en temps de guerre de façon interactive en visitant le www.enversetcontretout.org. L'élève se met à la place d'une personne qui vit dans un pays où règne la dictature. L'élève doit prendre des décisions mettant en jeu ses valeurs. Ce site Internet propose des jeux et fournit de l'information sur la façon dont vit un réfugié, les situations auxquelles il doit faire face et comment il s'adapte à sa nouvelle vie.

Note importante : Bien qu'elles peuvent refléter la situation à laquelle peuvent faire face de nombreux réfugiés, les activités qui y sont proposées peuvent ne pas convenir pour tous les élèves. Il est donc primordial que l'enseignant ou l'enseignante ait lui-même expérimenté les activités avant de les faire vivre en classe.

Ressources complémentaires

Centre commémoratif de l'holocauste à Montréal (site internet : <http://www.mhmc.ca/>)

Les activités pédagogiques développées par le Centre commémoratif de l'Holocauste à Montréal visent à amener les élèves à réfléchir sur les conséquences du racisme, à mieux comprendre l'histoire et à obtenir un meilleur vivre-ensemble.

Le site Internet permet de savoir quelles activités sont offertes au musée (rubrique *Enseignants*).

Nation Unies

<http://www.un.org/french/geninfo/faq/factsheets/fs26.htm>

Jeux interactifs

www.enversetcontretout.org